

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques**COMU2241 Langage cinématographique : théorie et analyse**

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Jacques Polet
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Centré sur une étude des codes du langage cinématographique, le cours doit permettre à l'étudiant d'en vérifier l'opérationnalité dans l'analyse de configurations filmiques concrètes.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours a pour objet une approche du langage cinématographique inscrite dans la double perspective de la narration et de l'énonciation.

Résumé : Contenu et Méthodes

En tant que producteur privilégié de narrativité, l'acte cinématographique est analysé à travers les constituants fondamentaux du temps et de l'espace : il s'agit de mettre en évidence les différentes modalités du traitement filmique de la temporalité et de la spatialité diégétiques, dont l'articulation permet, par ailleurs, de construire une codification des unités de récit et des rythmes narratifs.

Le discours filmique est ensuite interrogé par rapport à la notion de point de vue, inférant les savoirs respectifs du narrateur, du personnage et du spectateur.

Du côté de l'instance d'énonciation, l'étude du langage cinématographique débouche sur une analyse

d'une part, de la relation énoncé-énonciateur, à travers les masques et marques ("déictiques") de l'écriture cinématographique ;

d'autre part, de la relation énoncé-énonciataire, à travers la place du spectateur au sein du dispositif et le jeu de la double identification.

L'approche confronte problématique théorique et applications filmiques.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Prérequis : Sémiologie (SESP 1270).

Travail pratique d'analyse et examen écrit.

Textes de référence en sémio-narratologie du cinéma ; analyse d'extraits de films.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARCH23	Troisième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil architecte	(3 crédits)
COMU21/AM	Première licence en information et communication (Analyse des médias)	(3 crédits)
COMU21/MS	Première licence en information et communication (Médiation des savoirs)	(3 crédits)
COMU22/AM	Deuxième licence en information et communication (Analyse des médias)	(3 crédits)
COMU22/J	Deuxième licence en information et communication (Journalisme)	(3 crédits)
COMU22/MS	Deuxième licence en information et communication (Médiation des savoirs)	(3 crédits)
COMU22/RP	Deuxième licence en information et communication (Relations publiques et communication d'organisation)	(3 crédits)
COMU2M1/AM	Master en information et communication (option analyse des médias et théories de la communication)	(3 crédits)
COMU2M1/MS	Master en information et communication (option médiation des savoirs)	(3 crédits)